

RÈGLEMENT DU JEU

LES 35 ANS DU PALAIS DES CONGRÈS ET DES FESTIVALS DE LA BAULE SPL ATLANTIA

La société organisatrice SPL Atlantia, dont le siège social est basé à La Baule (44500) – 119 avenue de Lattre de Tassigny – RCS Saint Nazaire 799 313 051, organise, à l'occasion du lancement de la saison culturelle 2022-2023 et pour fêter les 35 ans du Palais des congrès et des festivals de La Baule, un jeu concours du 7 septembre au 12 octobre 2022 inclus.

Article 1 |

Ce jeu est ouvert à toute personne physique majeure, résidant en France Métropolitaine, à l'exclusion des employés de la société organisatrice et des membres de son conseil d'administration et toute personne ayant collaboré à la conception ou réalisation du jeu.

Article 2 | Jeu : « Les 35 ans du Palais des congrès et des festivals de La Baule »

Ce jeu sera annoncé lors de la soirée d'ouverture de la saison culturelle 2022-2023 du Palais le 5 septembre 2022, puis annoncé sur la page Facebook du Palais @LaBaulePalais : <https://www.facebook.com/LaBaulePalais>
Les personnes seront informées de l'existence de ce jeu concours.

Toute personne achetant au moins une place pour au moins un spectacle entre le 7 septembre et le 12 octobre 2022 inclus, participe d'office au jeu en répondant aux conditions de celui-ci. Un tirage au sort sera effectué à l'issue de la clôture des participations, afin de désigner 10 gagnants.

Une seule et unique participation par personne est autorisée sur toute la durée du jeu.

Pour jouer, les participants doivent :

- Acheter au moins une place pour au moins un spectacle de la saison culturelle 2022-2023 du Palais des congrès et des festivals de La Baule, entre le mercredi 7 septembre 2022 et le mercredi 12 octobre 2022 inclus, via
 - Guichet du Palais sur les dates d'ouverture : du 7 au 9, du 13 au 16, et du 20 au 22 septembre 2022, et uniquement les soirs de spectacle
 - Voie postale : Service Billetterie – SPL Atlantia, 119 avenue de Lattre de Tassigny, 44500 La Baule (le cachet de La Poste faisant foi de la date d'envoi)
 - Téléphone : 02 40 11 51 51
 - Billetterie en ligne uniquement sur www.billetterie.atlantia-labaule.com
 - ou à l'Office du Tourisme La Baule – Guérande

Le tirage au sort sera effectué le jeudi 28 octobre 2022 via le logiciel EXCEL.

Chaque gagnant sera contacté par l'équipe du Palais des congrès et des festivals de La Baule.

10 acheteurs seront tirés au sort. Les lots à gagner sont **10 packs Week-end Comédie**, comprenant 2 places pour le spectacle **Les hommes se cachent pour mentir** le samedi 11 février 2023, et 2 places pour le spectacle **Les cousines** le dimanche 12 février 2023, d'une valeur de 80€ par lot.

Les billets seront à retirer obligatoirement à l'accueil du Palais des congrès et des festivals Jacques Chirac – Atlantia, 119 avenue de Lattre de Tassigny – 44500 La Baule, le jour même de la représentation (à partir de 17h pour la représentation du samedi 11 février 2023 et à partir de 14h pour la représentation du dimanche 12 février 2023). Une vérification de conformité de l'identité du gagnant sera opérée.

Article 3 |

Le lot est attribué au gagnant désigné par la société organisatrice et ne peut être cédé ou transféré à un tiers sans l'accord préalable de la société organisatrice, sauf si le gagnant a déjà acheté les spectacles du Week-end Comédie, ce dernier pourra en faire bénéficier un tiers en informant impérativement la SPL Atlantia par courrier ou par mail à communication@labaule-evenements.com

En aucun cas le lot mis en jeu ne pourra donner lieu à un échange contre espèces ou contre un autre lot d'un montant équivalent.

La société organisatrice se réserve le droit en cas de force majeure ou pour des raisons indépendantes de sa volonté, de modifier les dotations et de les remplacer par d'autres de valeur équivalente et de même nature. Cette substitution ne pourra donner lieu à aucun remboursement du gagnant ni à aucune contestation.

La responsabilité de la société organisatrice ne saurait être engagée dans l'hypothèse où le gagnant ne pourrait recevoir ou utiliser la dotation pour des raisons indépendantes de la volonté de la société organisatrice. La société organisatrice ne saurait par ailleurs encourir aucune responsabilité en cas de survenance d'un élément de force majeure (grèves, intempéries...) qui empêcherait le déroulement de l'opération.

Article 4 |

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations nominatives les concernant collectées dans le cadre du jeu. Ils disposent en outre d'un droit d'opposition quant à la collecte de leurs données personnelles.

Ce droit peut être exercé par le participant sur simple demande à : SPL ATLANTIA – CS 50230 – 44505 LA BAULE CEDEX.

La société organisatrice se réserve la possibilité d'utiliser le nom, le prénom et la photographie du gagnant à des fins publicitaires, de relations publiques ou dans sa communication et celle de ses partenaires, sans que cette utilisation puisse faire l'objet d'une quelconque rémunération ou contrepartie autre que celle du cadeau gagné.

Article 5 |

La participation au jeu implique l'acceptation pleine et entière des modalités énoncées dans le présent règlement du jeu. Toute déclaration inexacte ou mensongère, toute fraude entraînera la disqualification du participant. Il ne sera répondu à aucune demande téléphonique ou écrite concernant l'interprétation ou l'application du présent règlement, les mécanismes ou les modalités des jeux ainsi que sur les noms des gagnants.

Article 6 |

Le règlement pourra être obtenu sur simple demande en écrivant à Service Communication – SPL Atlantia CS 50230 – 44505 LA BAULE cedex (Remboursement du timbre sur simple demande et sur la base du tarif postal lent en vigueur).

Le règlement est également disponible en ligne, sur le site internet www.atlantia-labaule.com

Fait à La Baule, le 1^{er} septembre 2022

SPL ATLANTIA
Centre Culturel et de Congrès
119, Avenue de Lattre de Tassigny
C.S. 50230 - 44505 LA BAULE Cédex
Tél. : 02 40 11 51 51 - Fax : 02 40 24 10 93
Société Publique Locale au capital de 140 000 €
Siret 799 313 051 00010 - APE 8230 Z
RCS de St Nazaire

Corinne DENUET
Directrice de la SPL Atlantia

